

Exemples de vie chrétienne et modèles politiques : les saints de Jean-Paul II

Christian examples and political models: John Paul II's saints

Ejemplos de vidas cristianas y modelos políticos: los santos de Juan Pablo II

Anne Morelli

Numéro 26 (66), automne 1991

Le sacré au coeur du social. L'incontournable facteur religieux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033892ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033892ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morelli, A. (1991). Exemples de vie chrétienne et modèles politiques : les saints de Jean-Paul II. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (26), 57–63.
<https://doi.org/10.7202/1033892ar>

Résumé de l'article

L'Église catholique a rarement proclamé autant de « nouveaux » saints et bienheureux qu'à notre époque, et plus précisément depuis le pontificat de Jean-Paul II, au début des années quatre-vingt. Ce fait, qui pourrait avoir l'air anecdotique, mérite d'être observé de plus près. Nombreux et divers sont les motifs pour lesquels ces canonisations sont prononcées, mais il est intéressant de relever quels sont les « modèles » proposés. On s'aperçoit ainsi que les causes qui ont le plus de chances d'aboutir aujourd'hui sont celles du Tiers-Monde et de l'Est de l'Europe, des laïques et des modèles de cette chasteté que le pape a tant de mal à faire accepter, notamment par les jeunes. Les missionnaires (modèles d'un christianisme « battant »), les martyrs de leur attachement au pape, les victimes des incroyants et des révolutionnaires que le pape exècre ont aussi de bonnes chances d'être retenus, de même que ceux qui peuvent contribuer à faire oublier l'indifférence du Vatican pendant la Seconde Guerre mondiale. Les polémiques nées autour du choix de ces personnalités modèles montrent bien que la question atteint un domaine qu'il est difficile de ne pas appeler politique.

Exemples de vie chrétienne et modèles politiques : les saints de Jean-Paul II

Anne Morelli

Pour la plupart de nos contemporains, sans doute, les « saints » appartiennent à une réalité d'un « autre âge » : celui des martyrs des premiers temps de l'Église, par exemple, celui de quelque Moyen Âge un peu légendaire, ou encore celui des grandes « épopées missionnaires » du passé. Le fait est cependant qu'il n'en est rien : l'Église catholique, en effet, a rarement proclamé autant de « nouveaux » saints et bienheureux qu'à notre époque, et plus précisément depuis le pontificat de Jean-Paul II, au début des années quatre-vingt. Ce fait, qui pourrait avoir l'air purement anecdotique, mérite pourtant d'être observé d'un peu plus près, de manière à mettre en lumière un des « visages

du religieux » dans le monde contemporain.

Mais rappelons peut-être tout d'abord ceci : béatifications et canonisations ne sont décidées qu'au terme d'une procédure rigoureuse. Elles ont pour but de proposer aux chrétiens le témoignage d'un défunt et de prescrire le culte de ce dernier. Le culte du « bienheureux » est limité, celui du « saint » est proposé à l'Église universelle. La procédure de béatification ou de canonisation est celle d'un procès en trois étapes. La première en est l'enquête, menée par l'évêque diocésain, qui a été saisi d'une demande ou prend la décision de l'introduire. L'« avocat » de la cause, appelé le postulateur, la défend et présente les témoignages du martyr, des ver-

tus chrétiennes ou des miracles attribués au candidat. L'évêque recourt à des théologiens pour examiner les faits présentés et transmet à Rome l'ensemble du dossier avec ses conclusions. La deuxième étape d'un tel procès en béatification ou canonisation fait intervenir la Congrégation pour les causes des saints, instituée par Paul VI en 1965. (Celle-ci a été confiée dès 1980 par Jean-Paul II à Pietro Palazzini, cardinal écarté par Paul VI et très lié à Mgr Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei.) Le préfet de la Congrégation préside un collège de cardinaux et d'évêques qui fait appel à divers experts (historiens, théologiens, médecins, etc.) pour examiner les éléments du dossier. Le promoteur de la foi est l'« avocat du dia-

ble » qui tente de mettre le doigt sur les failles du dossier et relève ce qui pourrait être défavorable à une béatification ou à une canonisation. La Congrégation se prononce sur les vertus chrétiennes, le martyre et les miracles attribués à chaque candidat et transmet le dossier au Pape. C'est le Saint Père qui décide en dernière instance et accorde éventuellement des dispenses de miracles dans certains cas (par exemple celui du père Maximilien Kolbe). Cette procédure, « simplifiée » par rapport à celle qui était en vigueur précédemment, est plus rapide et moins exigeante quant au nombre de miracles requis. Elle permet donc de béatifier ou de canoniser plus de contemporains.

Tendances générales récentes

Si, traditionnellement, les béatifications et les canonisations étaient rares (et se signalaient par la présence écrasante des Italiens, des Français et des Espagnols), depuis 1982, elles se comptent chaque année par dizaines et concernent une aire géographique de plus en plus large. Karol Wojtyła, devenu Jean-Paul II, n'a évidemment pas oublié ses compatriotes et a élevé au titre de saint ou de bienheureux des Polonais tels que Maximilien Kolbe, Urzula Ledóchowska, Raphaël Kalinowski, Albert Chmielowski, l'évêque

Kozal et Karolina Kozka. Si les Italiens sont encore largement majoritaires dans l'accès à la sainteté ainsi reconnue, on trouve cependant aussi des martyrs coréens, vietnamiens ou du Japon¹. Il y a également des Allemands, de nombreux Français, une Libanaise, un Danois, une Zaïroise, un évêque lituanien, une Indienne mohawk, une Palestinienne, des Canadiens, des citoyens de l'Inde, des Belges et des Néerlandais, de nombreux Espagnols et un Roumain². Cette diversification géographique correspond à une volonté de l'Église de souligner que « des saints [...] il en vit dans toutes les parties du monde »³. Elle est aussi liée aux nombreux voyages du Pape.

C'est au cours de son voyage aux Philippines que Jean-Paul II, posant pour la première fois un tel geste hors de Rome, béatifie Lorenzo Ruiz, originaire de ce pays, ainsi que ses compagnons. À Séoul, le 6 mai 1984, le Pape procède à la canonisation de 103 martyrs coréens. Ces célébrations solennelles en dehors de Rome vont se multiplier (sœur Anwarite au Zaïre, Virginia Centurione Bracelli à Gênes en 1985, le père Chevrier à Lyon en 1986, le père Kuriakose Elias Chavara et Alphonsa Muttathup à Kottayam en 1986, etc.). Elles constituent une « attraction » supplémentaire aux voyages pontificaux et fournissent l'occasion de rassemblements considérables (300 000 personnes à Lyon, un million dans la capitale du Kérala), parfois en présence des plus hautes autorités civiles du pays (le président Mobutu pour le Zaïre, par exemple).

Les motifs pour lesquels ces béatifications et canonisations sont prononcées sont évidemment très divers mais il est intéressant de relever quels sont les « modèles » les plus courants et, dans ces

« modèles », de distinguer ceux qui sont classiques et ceux qui procèdent des préoccupations récurrentes du pape actuel et de ses proches collaborateurs.



Essai de typologie

La grande majorité des saints et bienheureux proclamés pendant les années quatre-vingt sont des prêtres, religieux ou religieuses et, pour beaucoup, des fondateurs d'ordres religieux⁴. Les vertus chrétiennes qui leur sont le plus souvent reconnues sont — de manière classique — le dévouement envers les pauvres, les malades et les démunis ou leur influence sur la spiritualité chrétienne. Certains de ces saints ou bienheureux sont nos contemporains, d'autres voient aboutir leur cause après des siècles, le procès étant repris la plupart du temps à la suite d'un miracle récent. Ainsi, Paola Frasinetti, fondatrice en 1834 de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Dorothée, accède à la canonisation en 1984 à la suite d'un miracle ayant eu lieu seulement trois ans plus tôt. Eustochia Calafato, canonisée en 1988 à Messine devant 100 000 personnes, a vécu au quinzième siècle. Elle avait fondé le monastère des Clarisses de Santaverghine et avait été béatifiée en 1782 à la suite d'un procès entamé en 1640 ! Étant l'objet en Sicile d'un culte très populaire, elle est élevée

— plus de deux cents ans plus tard — au titre de sainte.

La cause de nombreux saints est soutenue par des groupes de « supporters » locaux. Ainsi en est-il, pour la Belgique, des deux modèles proposés aux fidèles pendant les années quatre-vingt. Le frère Mutien-Marie et le frère Isidore De Loor sont soutenus par des « lobbies » régionaux, qui publient notamment une revue où sont mentionnés tous les grâces ou « miracles » obtenus par leur intercession. La cause de Padre Pio, pour l'Italie, fait aussi l'objet de pressions auprès des autorités ecclésiastiques.

Un autre type de saint très fréquemment mis à l'honneur dans les années quatre-vingt est celui du missionnaire. Missionnaires au Brésil ou au Guatemala, au Canada ou au Surinam, en Turquie ou en Chine, chez les Indiens Jivaros ou aux Philippines : l'aire géographique qu'ils couvrent est immense. Parmi les martyrs « coréens », on trouve en réalité trois évêques et sept prêtres français⁵ ; le martyr « océanien » de la foi est le missionnaire italien Giovanni Mazzucconi⁶. Parmi les cent dix-sept martyrs « vietnamiens » aussi, un certain nombre sont « des missionnaires venus de pays où la foi au Christ avait déjà implanté ses racines »⁷. Le gouvernement d'Hanoï se plaignit d'ailleurs de ce dernier choix, accusa Rome de vouloir « réveiller les vieux démons en remuant le souvenir des périodes coloniales au cours desquelles se sont distingués certains missionnaires “pas vraiment pacifiques” »⁸.

Pour les saintes, les modèles de pureté sont particulièrement à l'honneur. Eustochia Calafato, que Jean-Paul II appelle l'« humble servante de son maître et Époux », est pour le Pape un splendide exemple qui « nous enseigne combien est précieuse la consécration

totale au Christ que l'on doit aimer comme aime une épouse, d'un amour dévoué, complet »⁹. Quatre vierges contemporaines sont béatifiées pour avoir défendu leur virginité jusqu'au martyre. Pierina Morosini, de la jeunesse catholique italienne de Bergame, a été assassinée sur le trajet de son travail en 1957. La Sarde Antonia Mesina, « à peine âgée de seize printemps, s'est trouvée à vivre son “oui” héroïque à la béatitude de la pureté défendue jusqu'au sacrifice suprême »¹⁰. À côté de ces émules de Maria Goretti en Italie, on peut aussi relever le cas de Karolina Kozka, une Polonaise de seize ans béatifiée par Jean-Paul II à Tarnow en 1987, pour avoir résisté jusqu'à la mort à un soldat russe qui voulait la violer¹¹ ; cette béatification, dans le climat de résistance de la Pologne à la domination russe, ne pouvait tomber mieux... Lors de son voyage au Zaïre, en 1985, Jean-Paul II avait aussi béatifié, en présence du président Mobutu, une religieuse — Anwarite Nengapeta — qui, au Seigneur, « avait donné sa fidélité et consacré sa virginité [...]. Elle n'hésita pas à mettre au-dessus de tout la valeur de la consécration au Christ dans la chasteté parfaite »¹². Préférant le martyre à l'infidélité au Christ, elle devient la première Zaïroise que l'Église proclame solennellement bienheureuse et martyre de la foi. Elle est l'un des modèles que le Pape propose aux jeunes pour leur montrer la « grandeur de la virginité », un thème qui lui est cher mais que l'Église catholique a bien des difficultés à faire passer, au Zaïre notamment, où la polygamie, le mariage « par étapes » et les prêtres vivant en état matrimonial sont choses courantes.

D'autres modèles correspondent à la préoccupation actuelle de l'Église d'étendre les béatifications et canonisations à des laïcs.

Giuseppe Mascati, médecin napolitain mort en 1927, est défini comme « un laïc à la foi profonde »¹³. Quant au Cardinal Ferrari, le Pape relève qu'il a « le grand mérite d'avoir eu l'heureuse intuition qu'il était urgent d'impliquer les laïcs »¹⁴ et on relève ce même mérite pour Mgr Matulaitis, dont la béatification est, selon Jean-Paul II, « un don particulier pour l'Église et la Nation lituanienne en la circonstance présente »¹⁵. Parmi les martyrs « vietnamiens » canonisés en 1988, il y a 49 laïcs, dont une femme ; parmi les martyrs de Nagasaki aussi se trouvent trois laïcs : Lorenzo Ruiz et deux Japonais. À la question de savoir pourquoi ces martyrs du dix-septième siècle ont mis tant de temps à se voir reconnaître par l'Église, le journal catholique *La Croix* répond que cette canonisation collective n'a rien de fortuit. « Si Lorenzo Ruiz dut attendre 350 ans pour être canonisé, c'est pour pouvoir promouvoir maintenant la mission des laïcs », a expliqué le postulateur de la cause¹⁶.

De même, on peut penser qu'il n'y a rien de fortuit dans le choix de béatifier les victimes des *incroyants* ou même des chrétiens séparés de Rome. Un missionnaire belge est postulateur de la cause du Zaïrois Isidore Bakanja, catéchiste qui, au début du siècle, serait mort « suite aux blessures provenant de 250 coups de fouets reçus d'un Blanc antichrétien » (sic)¹⁷. Outre les 117 « Vietnamiens » et les 103 « Coréens », martyrs dont nous avons déjà parlé, le Pape proclame bienheureux 85 martyrs britanniques. Qui sont-ils ? Il s'agit de 63 prêtres et de 22 laïcs condamnés à mort entre 1585 et 1679, période où une loi votée par le Parlement interdisait les Jésuites et les prêtres ordonnés à l'étranger. Les laïcs furent condamnés à mort

pour collaboration avec ces prêtres. Dans l'homélie de béatification de ces « victimes de l'anglicanisme », Jean-Paul II relevait que « laïcs et prêtres travaillaient ensemble ; ensemble ils allèrent à l'échafaud [...] ces martyrs donnèrent leur vie par loyauté envers l'autorité du Successeur de Pierre, qui seul est le Pasteur de tout le troupeau [...] le Christ lui a donné le rôle particulier de confirmer la foi de ses frères. Les martyrs comprirent l'importance de ce ministère du successeur de Pierre »¹⁸.

À côté de cette béatification sans doute peu favorable aux progrès de l'œcuménisme — bloqué en fait depuis le début de son pontificat —, Jean-Paul II a aussi béatifié d'autres martyrs victimes des *incroyants*, mais cette fois français ou espagnols. En 1984 il procéda à la béatification collective de 99 martyrs d'Angers, victimes de la Révolution française, « un régime qui rejetait tant de valeurs religieuses ». Prêtres, ils avaient refusé de prêter le serment constitutionnel. « À juste titre ils avaient vu dans le premier serment exigé sur la Constitution civile du clergé un risque de schisme, livrant l'Église au bon vouloir du pouvoir civil... Il ne leur était pas concevable de séparer la foi en Dieu, au Christ, de l'attachement à l'Église, à ses pasteurs légitimes, en communion avec le pape »¹⁹. Jean-Paul II pro-

fite de cette homélie pour stigmatiser « ces pays de l'Occident où le matérialisme, le doute, l'incroyance et le climat de permissivité morale ébranlent les chrétiens... Cette ambiance risque d'étouffer ou de paralyser la foi ».

En 1987, malgré les protestations qui s'élèvent en Espagne où la candidature de prêtres basques victimes du franquisme avait aussi été proposée à la béatification, Jean-Paul II préside à la cérémonie de béatification de trois religieuses carmélites « assassinées en haine de la foi » par des républicains au début de la guerre civile. Le procès de leur béatification, commencé en 1946, avait été arrêté par Paul VI en 1964 (en même temps que d'autres causes de béatification liées à la guerre civile espagnole) pour « inopportunité ». Le procès fut repris sous le pontificat de Jean-Paul II et aboutit rapidement. Le gouvernement espagnol ne fut pas représenté par un ministre lors de la cérémonie et fit plutôt guider la délégation officielle par le vice-président de la Chambre des députés²⁰.



Les martyrs de la Deuxième Guerre mondiale

Cependant, les béatifications et canonisations les plus contestées sont liées au souvenir de la Deuxième Guerre mondiale. La première a lieu le 10 octobre 1982, où le Pape canonisa un francis-

cain polonais du nom de Maximilien Kolbe, mort à Auschwitz dans un « bloc de la mort » où il avait pris volontairement la place d'un père de famille polonais condamné à mort en guise de représailles pour l'évasion d'un détenu. Le père Kolbe avait déjà été béatifié en 1971, mais sa canonisation fut hâtée par l'intervention personnelle du Pape, qui le dispensa des miracles requis. La canonisation coïncida avec un attentat commis à Rome contre une synagogue. Le Pape déplora cet acte lors de la messe de canonisation du père Kolbe et évoqua l'Holocauste des Juifs et le sacrifice du pédagogue « polonais d'origine juive » Janusz Korczak, qui voulut accompagner dans un camp d'extermination les orphelins dont il s'occupait dans le ghetto de Varsovie. Mais, dans le reste de son homélie, Jean-Paul II ne mit nullement en relief le fait que ce furent surtout des Juifs qui périrent à Auschwitz. Au contraire il n'évoqua parmi les morts de ce camp, à côté de Kolbe, que la carmélite sœur Thérèse-Bénédictine de la Croix, Edith Stein. Dans son discours aux pèlerins polonais venus à Rome à cette occasion, le Pape n'hésita pas à présenter le père Kolbe comme « une sainteté construite à partir d'une matière spécifiquement polonaise »²¹ ! « Saint Maximilien Kolbe est le fils de cette terre, de la terre polonaise. Nous pouvons tout particulièrement penser à lui comme à "notre" saint. Il est né dans le vaste contexte du travail polonais ; il est entré dans l'ordre des Franciscains sur la terre polonaise ; c'est de cette terre qu'il est parti pour les missions... En grandissant à partir de la terre polonaise, le P. Maximilien plongeait en même temps ses racines dans la société, dans la nation, dont il vivait le patrimoine spirituel, dont il parlait la langue, dont il représentait de toute sa personne

l'expérience historique. Le nouveau saint est profondément inscrit dans l'histoire polonaise du XX^e siècle, dans l'histoire de la nation et de l'Église.»

Des évêques polonais et allemands demandèrent au Pape, à l'occasion de cette canonisation, de proclamer le père Kolbe non seulement martyr de la charité mais aussi martyr « de la foi » pour avoir, par sa mort exemplaire, raffermi la foi des autres prisonniers en la vie surnaturelle. Jean Guilton, dans l'*Osservatore Romano*, montre que Kolbe se rattache à la théologie des grands mariologues, et il relève une « convergence secrète de ces deux mystiques mariaux que la Pologne a donnés à l'univers : Maximilien Kolbe et Karol Wojtyła » (12 octobre 1982 : 1-2). Il remarque la « coïncidence » entre le pontificat de Jean-Paul II et la canonisation du père Kolbe mais soutient que c'est « le sacrifice du P. Kolbe qui a mérité l'accession de son compatriote Karol Wojtyła au pontificat », et non l'inverse. « Dire que le pape Jean-Paul II étant polonais a pu déclencher, hâter le procès du P. Maximilien, qui aurait attendu plus longtemps sous un autre pontife [...] serait une vue extérieure, superficielle, historique. »

En 1985, le Pape procède à la béatification d'un autre religieux victime du nazisme. Il s'agit d'un carme néerlandais, Titus Brandsma, qui enseignait la philosophie à l'Université catholique de Nimègue et dénonça publiquement le nazisme à partir de 1938. Arrêté par la Gestapo en 1942, il mourut la même année au camp de Dachau²².

L'année 1987 allait être marquée par quatre nouvelles proclamations de ce type. Le 1^{er} mai, à Cologne, Jean-Paul II béatifie Edith Stein — au Carmel, sœur Thérèse-Bénédict de la Croix — en lui accordant le titre de martyre.

Née en 1891 dans une famille juive d'Allemagne, elle se fit baptiser à l'âge de trente ans, convertie à la lecture de la vie de sainte Thérèse d'Avila. Entrée au Carmel de Cologne en 1933, elle le quitta en 1938 pour un Carmel hollandais. Elle fut arrêtée aux Pays-Bas en 1942 et gazée quelques jours plus tard à Auschwitz.

Cette béatification ne fit pas l'unanimité. Selon une biographie d'Edith Stein rédigée par Inge Moossen, la carmélite aurait été « découverte » en 1938 parce que la prieure de son cloître de Cologne l'avait dénoncée comme « non aryenne ». Et une avocate suisse qui voulait la faire héberger au Carmel du Paquier, dans le canton de Fribourg, échoua à cause des obstacles bureaucratiques posés par le Vatican. Rien ne rappelle cette passivité ou cette hostilité de l'Église. Certes, le Pape ne manqua pas, dans son homélie, de relever qu'elle était « morte en fille d'Israël », mais il ajouta qu'elle était morte « pour son peuple ». Était-elle donc une « expiation » des Juifs et de leurs péchés ? Enfin, le terme « martyre de sa foi au Christ » utilisé par Jean-Paul II parut impropre s'agissant d'une arrestation conséquente au fait d'être juive²³. Un député israélien déclara que cette béatification était une provocation et une insulte « car un million d'enfants sont morts à Auschwitz et l'on prend une femme et on la béatifie parce qu'elle était devenue catholique »²⁴. Le porte-parole du Grand Rabbinat d'Israël estima que la béatification d'Edith Stein était « de mauvais goût ». Il lui aurait préféré celle d'un catholique ayant fait le sacrifice de sa vie pour sauver des Juifs²⁵.

Deux jours après la béatification d'Edith Stein, Jean-Paul II béatifiait à Munich une autre victime du nazisme, le père Rupert Mayer. Ce jésuite opposant au

national-socialisme fut arrêté trois fois par la Gestapo avant la guerre mais passa le temps du conflit dans un monastère et mourut d'une attaque d'apoplexie après la guerre²⁶. Son comportement exemplaire avait malheureusement été exceptionnel dans le clergé catholique allemand.

En mai 1987 toujours, le Pape allait aussi sanctifier un évêque polonais du nom de Kozal, mort à Dachau, et quelques mois plus tard un jociste français, Marcel Callo, travailleur obligatoire déporté et mort au camp de concentration de Mauthausen, « pour sa foi ». Dans son homélie, Jean-Paul II assurait que cet ancien scout de Rennes rappelait « la fécondité spirituelle de la Bretagne quand elle sait vivre dans la foi de ses pères »²⁷.

Beaucoup de questions ont été formulées à propos de l'élévation, comme modèles, de ces martyrs catholiques du nazisme. Henri Tincq, chroniqueur religieux du *Monde*, titrait à propos d'Edith Stein : « La bienheureuse et scandaleuse martyre d'Auschwitz ». Il se demandait pourquoi le Pape élevait à la dignité de martyre une seule parmi les millions de victimes d'Auschwitz. Pourquoi choisissait-il une victime qui est une Juive convertie notoire et présentait-il son sacrifice comme expiatoire ? Ne s'agissait-il pas d'exalter des actes héroïques isolés pour faire oublier le silence du Vatican, masquer la timidité du plus grand nombre et l'indifférence des hiérarchies catholiques face aux meurtres du Troisième Reich²⁸ ? Par la mise en relief de quelques résistants catholiques d'exception, le Pape « rachetait » de manière posthume la complicité passive de Pie XII²⁹. Enfin, la « récupération » de transfuges juifs permettait à l'Église de se placer en martyre, de briser le monopole

62

juif de l'Holocauste et de mettre en avant « ses » victimes et héros³⁰. Cette attitude, considérée par des Juifs comme symbolique du *triomphalisme chrétien*, fut sans doute l'un des freins aux bonnes relations judéo-chrétiennes, qui connaîtront d'autres tensions pendant le pontificat de Jean-Paul II (notamment avec l'affaire du Carmel d'Auschwitz³¹ et l'annonce en 1991 de la prochaine béatification d'Isabelle de Castille, considérée par les Juifs comme responsable de leur persécution en Espagne³²).

En conclusion

À une proposition de canonisation concernant la princesse Grace de Monaco, un membre de la Congrégation pour la cause des saints répondait : « Nous nous efforçons aujourd'hui dans toute la mesure du possible de promouvoir la cause de gens mariés, que ce soit une princesse ou une femme d'ouvrier »³³. Lors d'un récent voyage au Ruanda, le Pape affirmait son désir « de pouvoir béatifier ou canoniser le plus tôt possible — il y a un grand besoin (sic) — un couple ». Et il ajoutait : « Ce que je souhaite c'est que ces couples canonisés viennent du Ruanda »³⁴. Ces deux exemples montrent clairement que le Vatican *suscite* actuellement des candidatures à la sainteté et que ces candidatures ont des chances

d'aboutir si elles sont conformes aux priorités de Rome. Dans ce sens, il est tout à fait légitime de parler d'une *politique* de béatifications et de canonisations de la part du Vatican. Le théologien original ou novateur, le militant politique « de gauche », la femme chrétienne trop « radicalement féministe », toutes ces figures, et bien d'autres, n'ont aucune chance d'être béatifiées. Par contre, les causes qui ont le plus de chances d'aboutir aujourd'hui sont celles du Tiers-Monde et de l'Est de l'Europe, des laïques et des modèles de cette chasteté que le Pape a tant de mal à faire accepter, notamment par les jeunes. En outre, les missionnaires, comme modèles de christianisme « battant », les martyrs de leur attachement au pape, les victimes des incroyants et des révolutionnaires que le Pape exècre ont de bonnes chances d'être retenus, de même que ceux qui peuvent contribuer à faire oublier l'indifférence du Vatican pendant la Seconde Guerre mondiale. Les polémiques nées autour du choix de ces personnalités modèles montrent bien que la question déborde la sphère éthérée des purs esprits pour atteindre un domaine qu'il est difficile de ne pas appeler politique.

Anne Morelli
Institut d'étude des
religions et de la laïcité
Université libre de Bruxelles

Notes

¹ Les 103 martyrs canonisés à Séoul, Corée, le 6 mai 1984 sont morts au cours des persécutions de 1839, 1846 et 1866 ; les uns avaient été béatifiés en 1925, les autres en 1960. Les Vietnamiens sont les 117 victimes des persécutions religieuses des dix-huitième et dix-neuvième siècles ; ils ont été canonisés le 19 juin 1988. Dans le cas du Japon, les 16 martyrs de Nagasaki

canonisés le 18 octobre 1987 sont des missionnaires d'origines diverses.

² Ces nouveaux saints ou bienheureux sont Blandine Merten, canonisée le 1er novembre 1987, en même temps qu'Ulrika Franziska Nisch, et Pierre Friedhof (1985) chez les Allemands ; la Libanaise Rafqa Ar-Rayes, béatifiée le 17 novembre 1985 ; le Danois Nicolo Ste-none ; Sœur Anwarite, née Alphonsine Nengapeta, Zaïroise béatifiée le 15 août 1985 ; l'évêque lituanien Jurgis Jerzy Matulaitis, béatifié le 28 juin 1987 ; Kateri Tekakwita, Mohawk béatifiée le 22 juin 1980 ; Mariam Baourdy, carmélite palestinienne béatifiée le 13 novembre 1983 ; chez les Canadiens, Marie Guyard (1980), François de Montmorency-Laval (1980), Marguerite Bourgeoys (1982), André Bessette (le frère André) (1982), Marie-Rose Durocher (1982) et Marie-Léonie Paradis (1984) ; pour l'Inde, Kuriakose Elias Chavara (1986) et Alphonsa Muttathup Andathu (1986) ; chez les Belges, le frère Mutien-Marie et le frère Isidore De Loor ; les Néerlandais Titus Brandsma (1985) et Petrus Donders (1982) ; et le Roumain Jérémie Stoica (30 octobre 1983).

³ *Théo. Nouvelle Encyclopédie catholique*, Droguet-Ardant/Fayard, 1989 : 35.

⁴ C'est le cas de Luigi Orione, Bartolo Longo, Luigi Scrosoppi, Marie-Rose Durocher, Jeanne Jugan, Jeanne Delanque, Urzula Ledochowska, Marie-Léonie Paradis, Federico Albert, Clément Marchisio, Raphaëlle Ibarra de Villalonga, Jose Manyanet, Mercedes de Jésus, Pauline Van Mallinkrodt, Pierre Friedhoff, Virginia Centurione Bracelli, Antoine Chevrier, Maria-Teresa Gerhardinger, Kuriakose Elias Chavara, Claudine Thévenet, etc.

⁵ Homélie du pape dans *Documentation catholique*, 17 juin 1984 : 615 ; *Osservatore Romano*, 15 mai 1984 : 4.

⁶ Mort en 1855 d'un coup de hache asséné par un indigène (homélie du pape dans *Osservatore Romano*, 28 février 1984 : 6).

⁷ Homélie du pape dans *Osservatore Romano*, 28 juin 1983 : 1.

⁸ *La Croix*, 21 avril 1988.

⁹ Homélie dans *Documentation catholique*, 17 juillet 1988 : 716-717.

¹⁰ Homélie du pape dans *Osservatore Romano*, 13 octobre 1987 : 2.

¹¹ *Osservatore Romano*, 30 juin 1987 : 8.

¹² *Osservatore Romano*, 27 août 1985 : 18, 19, 23 et 24 (homélies du pape).

¹³ *Osservatore Romano*, 3 novembre 1987.

- ¹⁴ Homélie reproduite dans *Osservatore Romano*, 19 mai 1987.
- ¹⁵ Il s'agit du sixième centenaire du « baptême » de la Lituanie (voir *Osservatore Romano*, 7 juillet 1987 : 1-2).
- ¹⁶ *La Croix*, 20 octobre 1987.
- ¹⁷ *Libre Belgique*, 8 mars 1988.
- ¹⁸ *Osservatore Romano*, 1er décembre 1987 : 1-6.
- ¹⁹ *Osservatore Romano*, 28 février 1984 : 7. Sur les martyrs d'Angers voir aussi *Documentation catholique*, 18 mars 1984.
- ²⁰ *Documentation catholique*, 7 juin 1987 : 598.
- ²¹ *Documentation catholique*, 21 novembre 1982 : 1021. Voir aussi *Osservatore Romano*, 19 octobre 1982.
- ²² *Osservatore Romano*, 12 novembre 1985 : 6-7.
- ²³ Voir l'homélie dans *Documentation catholique*, 7 juin 1987 : 570 à 574 ; sur les réactions en Allemagne, voir *Libre Belgique*, 2/3, mai 1987, *La Croix*, 30 avril 1987, et *Le Monde*, 30 avril 1987.
- ²⁴ Schulamit Hloni, déclaration à l'Associated Press de Tel Aviv, reprise par *La Croix*, 30 avril 1987.
- ²⁵ Interview dans *La Croix*, 2 mai 1987.
- ²⁶ Voir *Documentation catholique*, 7 juin 1987 : 582 et suiv.
- ²⁷ *Osservatore Romano*, 13 octobre 1987 : 2.
- ²⁸ Henri Tincq, 30 avril 1987.
- ²⁹ Bien des historiens, on le sait, ont reproché à Pie XII son attitude pour le moins ambiguë par rapport au fascisme et au nazisme, notamment en ce qui concerne justement la « question juive ».
- ³⁰ Songeons à cet égard aux propos de Jean-Paul II, tenus en juin 1991, qui comparaient l'avortement à l'Holocauste, et qui ont suscité de vigoureuses protestations tant dans la communauté juive que du côté des courants préconisant une attitude plus libérale à l'égard de l'interruption volontaire de la grossesse.
- ³¹ Établi, après la guerre, dans l'enceinte même du camp tristement célèbre où périrent, à cause de leur identité juive, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.
- ³² On sait également que de nombreux défenseurs des droits des autochtones amérindiens se sont élevés contre la canonisation de cette souveraine sous le règne de laquelle l'Espagne entreprit

la conquête coloniale d'une bonne partie de l'Amérique, avec les conséquences que l'on sait pour les cultures et les peuples précolombiens.

³³ *Le Figaro*, 1er novembre 1983.

³⁴ *Osservatore Romano*, 9 octobre 1990 : 10.